LE SÉNAT

Le jeudi 25 novembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

BILL Nº 2 CONCERNANT LES PRÊTS AGRICOLES BONIFIÉS

1re LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du bill C-134, tendant à réduire le taux d'intérêt des prêts agricoles consentis sous le régime de la loi sur le crédit agricole.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement) propose: Que la 2^e lecture du bill soit inscrite à l'ordre du jour de mardi prochain, le 30 novembre 1982.

(La motion est adoptée.)

[Français]

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1982-1983

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN APPENDICE DU RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B)

L'honorable Fernand E. Leblanc: Honorables sénateurs, au nom du sénateur Everett, j'ai l'honneur de présenter le rapport du comité permanent des finances nationales sur le budget supplémentaire (B) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983. Je demande que le rapport soit imprimé en appendice au hansard et aux *Procèsverbaux* d'aujourd'hui, afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.

Son Honneur le Président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure en appendice à la page 5060.)

[Traduction]

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au sujet du rapport. Le dépôt du rapport signifie-t-il que nous avons adopté les crédits pour les affaires des anciens combattants?

Le sénateur Leblanc: Honorables sénateurs, j'étais absent quand la question a été débattue. Je crois comprendre, cependant, que le dépôt du rapport ne veut pas dire forcément que l'étude des crédits est terminée, car ils pourront faire l'objet d'autres débats. Le sénateur Everett entend prendre la parole au sujet du rapport à son retour la semaine prochaine. Malheureusement, je ne peux vous renseigner davantage, car j'étais à Londres quand on a débattu le Budget supplémentaire au comité.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je crois que le sénateur Marshall craint que l'adoption de ces crédits et le dépôt du rapport émanant du comité permanent des finances nationales ne rendent caduque sa motion visant à renvoyer les crédits au titre des affaires des anciens combattants à notre comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences. Sauf erreur, il n'en est rien, mais je crois que le sénateur Everett voudrait dire quelques mots au sujet du lien qui existe entre le rapport et la motion du sénateur Marshall concernant la partie des crédits au titre des affaires des anciens combattants.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

[Français]

Le sénateur Leblanc: Honorables sénateurs, au nom du sénateur Everett, je propose que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude mardi prochain, le 30 novembre 1982.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

L'honorable William J. Petten, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)i) du Règlement, propose:

Que les noms des honorables sénateurs Stollery et Cottreau soient substitués à ceux des honorables sénateurs Giguère et Stanbury sur la liste des sénateurs membres du comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

(La motion est adoptée.)

[Français]

L'AJOURNEMENT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné à mardi prochain, le 30 novembre 1982, à 8 heures du soir.

Son Honneur le Président: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)